



Ainsi Font

*Explorons
les tiers-lieux
de production*



PORTRAIT

EN PAYS DE LA LOIRE, DE NOMBREUX TIERS-LIEUX FAVORISENT UNE PRODUCTION LOCALE ET PARTAGÉE EN MUTUALISANT DES ATELIERS, DES MACHINES, DES ÉQUIPEMENTS ET DES

SAVOIR-FAIRE. COMMENT SONT-ILS NÉS ? COMMENT FONCTIONNENT-ILS ? QUE VIVENT LEURS USAGERS ? CAP TIERS-LIEUX VOUS PROPOSE DE LES DÉCOUVRIR AU TRAVERS D'UN PODCAST ET DE PORTRAITS COMPILÉS DANS LA SÉRIE «AINSI FONT», RÉALISÉE PAR LA CRESS PAYS DE LA LOIRE ET L'ASSOCIATION PING. RETROUVEZ TOUS LES NUMÉROS SUR LE SITE DE CAP TIERS-LIEUX.



CARTE D'IDENTITÉ

Le Collectif R est une association créée en 2017 avec pour objectif de valoriser les déchets par une démarche alternative tout en créant du lien social. De ce fait, l'association a développé des activités dans le champ de l'économie circulaire avec la volonté de partager les savoir-faire, développer l'autonomie des habitant·es et créer des moments conviviaux.

Dès 2018, le hangar de l'association est devenu un espace de co-working artisanal et va s'ouvrir en 2024 au grand public grâce à un espace d'Établissements Partagés.

ADRESSE : Lieu-Dit La Mauditière 53260 Forcé

OUVERTURE : Avril 2018

STATUT JURIDIQUE : Association

SITE WEB : www.assocollectifr.wixsite.com

CONTACT : asso.collectif.r@gmail.com

ÉCONOMIE CIRCULAIRE
MUTUALISATION
CONVIVIALITÉ



LA PETITE HISTOIRE

D'UN PROJET D'ÉCOLIEU À UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE

À l'origine du Collectif R, ce sont des personnes portant un projet d'écolieu en Mayenne, au sein duquel devait être intégrée une recyclerie, qui décident de monter un projet annexe et de créer une nouvelle association. On est début 2017, au fur et à mesure des échanges et rencontres le collectif s'étoffe pour arriver à un nombre de 10 membres fondateurs.

Les statuts de l'association sont déposés en mai 2017, c'est à ce moment que l'association décide d'élargir ses missions afin de porter un véritable projet de territoire.

LANCEMENT DES PREMIÈRES ACTIVITÉS

Les premiers chantiers participatifs à partir de matériaux de seconde main sont développés et permettent de créer de la trésorerie. Rapidement, un nouvel objectif émerge : trouver un local afin de pouvoir développer les activités en cours et en expérimenter de nouvelles. Des besoins sont identifiés avec différents artisans qui ont tous un même besoin : trouver un local. S'ensuit donc en parallèle une recherche de local, en lien notamment avec les acteurs publics du territoire. Un premier bâtiment destiné à la destruction à moyen terme est alors identifié dans un quartier à Laval. Cette piste n'aboutira finalement pas et de nouvelles recherches sont alors lancées.

Entre-temps, le collectif continue de s'étoffer. Il apparaît alors nécessaire de poser la gouvernance, en accord avec les valeurs des membres.

RÉFLEXION AUTOUR D'UN MODE DE GOUVERNANCE ALTERNATIF

En 2018, l'association met en place un groupe de travail composé d'adhérent·es afin de clarifier son organisation et les activités qu'elle souhaite développer. On y retrouvera :

- Animation de chantiers participatifs
- Fabrications sur-mesure
- Gestion de locaux partagés
- Recyclerie de matériaux



- Établissements partagés
- Café-cantine-culturel
- Dépôt-vente de créateur·ices
- Événements culturels.

Toutes ces activités ne verront pas forcément le jour... du moins pas encore !

OPPORTUNITÉ DU BÂTIMENT

Le bâtiment actuel est trouvé dans la foulée, un hangar de 400 m² situé à Forcé. Le hangar devient un atelier artisanal partagé qui accueille des artisans débutants : menuisiers, métallier, mécanicien vélo

mais aussi tout le nécessaire pour les chantiers de l'association et un stock de matériaux de seconde main.

La même année, la trésorerie de l'association permet la création du 1^{er} emploi, celui de Guillaume, membre fondateur, qui devient alors salarié en CDD à temps partiel.

Son poste permet de stabiliser la coordination du lieu, avec également un volet très opérationnel dans ses missions : fabrication de mobilier, animation de chantiers participatifs, animation et aménagement des locaux partagés, etc.

En 2020, un nouveau bâtiment de 180 m² est loué à Laval et permet, sur le même modèle économique, d'installer en co-working 1 artisan ébéniste, 1 association de réemploi de matériel médical et 1 fab-lab "mobilité réduite".



LA DIMENSION TIERS-LIEU

Ces valeurs viennent raisonner avec la dynamique tiers-lieu dont le Collectif R s'empare peu à peu. La dimension d'ouverture au grand public et vers les usager·ères germe dans les esprits. Comment être un lieu qui reste ouvert à un large public tout en tenant compte des problématiques de gestion des outils mutualisés, de sécurité, de dérangement des professionnel·les sur place sont des questionnements qui font vivre le lieu. Le Collectif R veille donc à conserver un esprit convivial et une ambiance accueillante, en l'ouvrant de plus en plus au grand public tout en respectant les artisan·es locataires et leurs besoins.

EVOLUTION DE L'OFFRE DE SERVICES

L'activité initiale de l'association était orientée autour de l'animation de chantiers participatifs. Toujours présentes, les activités s'orientent maintenant autour de la fabrication sur-mesure de mobilier et d'aménagements, là aussi en matériaux de réemploi.

Ces services s'adressent à tous les publics tels que les collectivités locales, structures du médico-social qui proposent des chantiers à leurs bénéficiaires ou à des particuliers pour leur habitat.

L'association a à cœur d'avoir un impact social dans le développement de ses activités et applique une politique tarifaire qui tient compte de l'utilité sociale des commandes.



PRÉCISER LES VALEURS ET MISSIONS DE L'ASSO

Un accompagnement de FranceActive, via le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA), permet à ce moment d'assurer le développement de l'association et vient reposer les valeurs et principes d'action. C'est un moment charnière pour l'association qui ancre son fonctionnement autour de principes comme le respect des équilibres (écologiques et sociaux), l'ancrage local, la diversité, l'expérimentation, le partage et l'entraide. Les missions et activités sont clarifiées, les orientations sont posées : le projet associatif est plus clair pour les adhérent·es comme pour les partenaires.



En 2024, un espace de travail du bois et du métal ouvert au public a été inauguré.

ET POUR LA SUITE ?

Reste maintenant à consolider les multiples activités de l'association et, pourquoi pas, créer un nouveau poste à moyen terme.

OFFRE DE SERVICE

Le Collectif R a été créé à l'origine pour détourner les déchets de la benne tout en créant du lien social. Le besoin de foncier a été rapidement nécessaire par souci économique mais également pour l'aspect mutualisation, échange et partage.

En plus des activités artisanales, la gestion de locaux partagés est devenue centrale dans les activités de l'association. Plusieurs professionnel·les se partagent donc espaces et matériels, l'association propose des chantiers participatifs à destination de structures dans ou hors les murs en fonction des projets.

PETITS CONSEILS POUR PORTEUR·EUSES DE PROJET

Pour se lancer dans un projet de tiers-lieu, le Collectif R recommande de :

- Définir et partager des règles de vie communes claires
- Disposer d'une personne en charge de l'animation du lieu et de la gestion des "conflits d'usage"
- Tisser des liens forts avec les partenaires et habitant·es, en clair, répondre de manière pertinente à des besoins locaux.

POLITIQUE TARIFAIRE ET ADHÉRENTS

- ▲ Adhésion unique : 10 € (année civile)
- ▲ Environ 40 adhérent·es par an
- ▲ Location d'espace pour résident·es permanent·es (pro) : 3 € / m² TTC par mois - prix coûtant pour l'association
- ▲ Prix main d'œuvre horaire (facturée) : entre 20 € et 40 € de l'heure
- ▲ Location d'un établi "bois" avec outillage électroportatif : 5 € de l'heure (à redéfinir à + 6 mois)
- ▲ Location d'un établi "métal" avec machine : 10 € de l'heure (à redéfinir à + 6 mois)
- ▲ Location des machines menuiserie : 15 € de l'heure (à redéfinir à + 6 mois)
- ▲ Matériaux de réemploi : prix au kilo envisagé (reste à définir).



POUR LES PROFESSIONNEL·LES

- ▲ Location d'espaces au sein d'un local partagé pour les résident·es long-terme
- ▲ Achats groupés
- ▲ Matériels et espaces partagés pour de la location courte durée
- ▲ Apporteur d'affaires / sous-traitance.

Aujourd'hui ce sont 4 structures qui se partagent les espaces au sein du lieu : le Collectif R, 1 menuisier, 1 céramiste et 1 restauratrice de meubles.

OFFRE POUR LES STRUCTURES : ASSOCIATIONS, COLLECTIVITÉS, ÉTABLISSEMENTS, SCOLAIRES... ET LES PARTICULIERS

- ▲ Organisation et animation de chantiers participatifs sur le tiers-lieu ou sur site
- ▲ Location d'espaces de travail bois et métal
- ▲ Formations
- ▲ Animation d'ateliers thématiques
- ▲ Conception et vente de mobilier et aménagements sur-mesure.

ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIAUX PROPOSÉS

ESPACES :

- ▲ 3 espaces loués : 2 x 20 m² et un de 55 m²
- ▲ Des espaces communs : bureau, sanitaires, point déchets, stockage extérieur, cabine de finition peinture.

MATÉRIAUX :

- ▲ Des matériaux dans le magasin de réemploi.

MACHINES ET OUTILLAGE :

- ▲ Machines de menuiserie et métallerie mutualisées avec les résident·es / location pour les autres
- ▲ Outillage électroportatif et manuel en prêt pour les résident·es / location pour les autres.

ACCÈS AU FONCIER ET À L'IMMOBILIER

Le tiers-lieu est implanté dans un ancien hangar agricole ayant déjà accueilli plusieurs menuisiers avant que le Collectif R ne s'y installe. Au total ce sont 400 m² utilisés pour les activités avec comme répartition : la moitié pour l'association et l'autre moitié partagé par 1 menuisier, 1 céramiste et une relookeuse de meuble.

Le bâtiment est loué à un propriétaire privé depuis 2018, à un loyer raisonnable.

Ce local est perçu comme un local tremplin, permettant d'aider des artisan·es ou associations à se développer sans prendre trop de risques financiers.

Dans les faits, les résident·es installé·es souhaitent rester après leur phase de "lancement".

MODÈLE JURIDIQUE ET DE GOUVERNANCE

STATUT JURIDIQUE

Le Collectif R est géré par une association loi 1901.

INSTANCES

Le Collectif R est géré par les administrateurs et administratrices réunis au sein d'un Comité Directeur.

Ici, pas de bureau exécutif (président, secrétaire et trésorerie), les missions sont réparties parmi les membres du comité directeur.

Cette instance se réunit mensuellement pour faire le suivi des activités et du budget puis prendre les décisions nécessaires au bon fonctionnement de l'association.

En principe, chaque membre est référent d'une thématique fonctionnelle, appelé "Rôle", telles que Administratif et juridique, Communication, Développement d'activité, etc. Le cas échéant, les thématiques font l'objet d'un groupe de travail qui inclut des bénévoles et un·e référent·e.

Annuellement, l'assemblée générale des adhérent·es est réunie afin de faire le bilan de l'année écoulée, valider les rapports d'activité et financier, être informé·e des projets futurs, du budget afférent et, enfin, élire le nouveau comité directeur.

ÉQUIPE SALARIÉE

L'unique personne salariée est Guillaume, un des membres fondateurs, en temps partiel à 80%. Ses missions sont principalement :

- ▲ La fabrication en atelier et l'animation des chantiers participatif
- ▲ La coordination de l'association
- ▲ L'animation du local artisanal partagé



▲ La gestion économique et financière du lieu, la communication, l'animation, les relations partenariales

▲ L'accueil de personnes au sein des établis partagés devrait prendre une part de plus en plus importante au fil des mois à venir.

Il décrit ses missions comme un bel équilibre entre le manuel, le créatif et l'administratif... ce qui lui correspond bien !

Une journée type d'un coordinateur à l'Établi :
07h30 - Arrivée au local - traitement des mails
08h00 - Fabrication en atelier
10h00 - Pause café entre collègues
10h15 - Préparation de chantier participatif ou collecte matériaux
11h45 - Chargement du camion, si un chantier participatif est prévu, pour aller sur site
12h30 - Déjeuner avec les collègues / invité·es
13h15 - Fabrication en atelier ou animation de chantier participatif
15h30 - Fin de journée !

ÉQUIPE BÉNÉVOLE

Les bénévoles sont principalement investi·es dans le fonctionnement de l'association, notamment dans le Comité directeur (8 personnes).

Il y a parfois des bénévoles sur la mise en œuvre des "rôles" (communication, finances...) ou lors de l'organisation / participation à des événements.

L'objectif pour l'association est de dynamiser la vie associative par l'intégration de nouveaux bénévoles, notamment sur la partie opérationnelle (fabrication, chantiers participatifs...).



ÉCOSYSTEME PARTENARIAL

Dans l'écosystème partenarial du Collectif R on trouve :

- ▲ Des partenaires techniques / financiers (France Active, APESS 53, Ligue de l'Enseignement 53, FDVA, Ville de Laval, Crédit Mutuel...)
- ▲ Des fournisseurs (Alternatri, Bois Debout, Emmaüs, May'Recup 53, Dépollution d'armorique et des PME locales)
- ▲ Des clients (Ville de Laval, Poc Pok, Au foin de la rue, GEIST 53, La vraquier, etc)
- ▲ Nos résidents (Woodthib, Au gré du Pinceau, Kee-Tea, May Human Lab, Seconde Vie Autonomie 53, Xyloma créations).

MODÈLE ÉCONOMIQUE

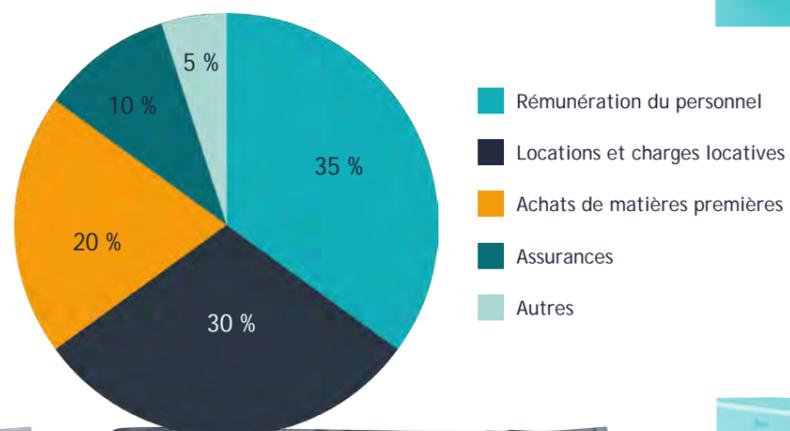
Le Collectif R a pensé son modèle économique sur la base d'une répartition des produits où la moitié proviennent de vente de fabrication sur-mesure, puis presque 20 % sur la gestion locative d'espaces partagés. Côté charges, elles sont composées d'environ un tiers de charge de personnel, un peu moins d'un tiers sur la location et charges associées puis les achats et charges diverses.

BUDGET ANNUEL MOYEN

Le budget annuel varie suivant les années entre 45 000 € et 65 000 €.

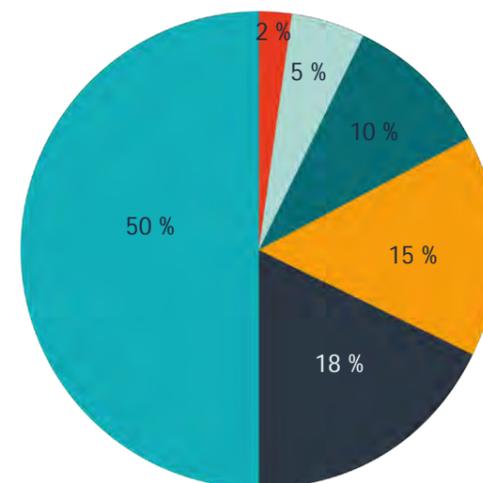
PRINCIPALES CHARGES

Les charges de l'association se répartissent généralement de la manière suivante :



PRINCIPAUX PRODUITS

Les recettes de l'association se répartissent généralement de la manière suivante :



- Vente de fabrications sur-mesure
- Gestion des locaux artisanaux partagés
- Animation de chantiers participatifs
- Prestation de services (conseil/ formation)
- Vente de marchandises/ négoç
- Autres

PRINCIPALES SUBVENTIONS

▲ L'association est fréquemment soutenue par l'État à travers le dispositif FDVA entre 2 000 € et 4 000 € annuel.

PRINCIPALES SOURCES DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS INITIAUX

- ▲ Au démarrage, l'association n'a bénéficié d'aucune aide publique pour se lancer
- ▲ Les machines de menuiserie ont été possibles grâce à l'achat groupé avec les artisan·es·résident·es
- ▲ Un prêt à taux zéro a permis l'achat d'un fourgon en 2020
- ▲ En 2024, une subvention de 13 500 € a permis l'achat d'outillages électroportatifs pour les Établis partagés.



LES PROJETS PÉPITES

- ▲ Transformation d'un van à chevaux en bar à vin ambulant (Ô Vin Diou - Wine truck)
- ▲ Mobilier urbain pour la Ville de Laval construit avec les habitant·es du quartier
- ▲ Fabrication d'une terrasse et du mobilier durant 3 jours avec 15 étudiant·es d'un lycée professionnel "restauration" comme outil pédagogique au service en extérieur
- ▲ Fabrication de 4 grandes jardinières avec les élèves de maternelle et primaire dans une école lavalloise